

NOTRE PROJET DE PROGRAMME

Pacte citoyen pour un vivre-ensemble de solidarité et de mieux être

(« 5 » axes, « 10 » objectifs prioritaires, « 30 » projets phares)

« Construire un Sénégal où auront disparu la pauvreté et l'inégalité des chances et de traitement. Et ainsi proposer à l'Afrique et au monde une autre manière de penser et construire le développement » Abdoul MBAYE, Président de l'ACT

Si vous souhaitez apporter votre contribution, faites le en écrivant :

A l'Attention du siège :

● contact@act-senegal.com

● Amadou Badiane, Directeur Exécutif de l'ACT : abadiane@toubacom.com

● Alpha Aw, Responsable du programme : deme2016@isscad.pku.edu.cn

En précisant l'objet: Contribution au programmeur ACT

19 mois après l'organisation du démarrage de son activité politique, le parti poursuit la rédaction de son programme économique social et environnemental pour le Sénégal.

La direction du parti a retenu de donner à cette rédaction un caractère inclusif. Dès lors il a été retenu de :

- interroger (par enquêtes et par des contributions via le site du parti) les militants de l'ACT mais également tous les citoyens sénégalais, quels que soient leur lieu de résidence et leur occupation professionnelle, pour mieux connaître leurs préoccupations, leurs priorités et leurs propositions de solutions aux problèmes qu'ils vivent à l'échelle de leurs proximités respectives et celle de la nation ;
- recourir aux compétences des cadres du parti organisés en cellule ;
- ne pas exclure de s'inspirer de travaux déjà réalisés par diverses personnes, administrations ou organisations, dès lors qu'ils l'ont été en tenant compte cette exigence première, en prenant toutefois le soin de leur actualisation ;
- soumettre les productions reçues à la validation d'experts pour prendre en compte les exigences de vérité, de cohérence, et de nécessaire arbitrage.

Un plan du rapport final cible a été conçu (voir ci dessous) pour engager ce long processus. Il n'a pas un caractère définitif. Il pourra faire l'objet de réaménagements au fur et à mesure de la réception des remarques et contributions sollicitées et obtenues. Il a l'avantage de donner au début du processus des pistes pour les contributions attendues et d'organiser leur agencement.

Les contributions attendues devront respecter les critères et la forme suivants :

- partie I : diagnostic rapide permettant d'introduire les propositions ;

- partie II : objectifs recherchés, propositions de recommandations concrètes pour les atteindre et chiffrage éventuel du coût de ces mesures
- partie III : liste d'engagements susceptibles d'être pris et respectés au cours des cinq premières années de mise en œuvre du programme.

Une large enquête citoyenne et un processus de traitement de « big data » permettront de bien mesurer le degré de priorité à donner aux principales préoccupations de nos concitoyens. Ce programme reste celui d'un parti. A ce titre il sera conçu pour la durée (partie I et II). Il doit cependant être aussi celui d'une législature et d'un mandat présidentiel, et donc porter des engagements pour un quinquennat (partie III).

Les contributions proposées, et leur traitement devront donc prendre en compte ces lignes directrices fortes.

Un comité restreint, sous ma présidence, sera en charge du travail de compilation et de synthèse des contributions reçues.

Le plan général

PREMIER AXE :Un nouveau contrat de confianceentre les citoyens et le politique

- Un renouveau éthique
 - Éradication de la grande et de la petite corruption
 - Bonne gouvernance (séparation fonction publique et fonction politique...)
 - Promotion de valeurs propices à l'émergence
- Un renouveau démocratique : Indépendance de la justice / Équilibre des pouvoirs (réforme constitutionnelle) /Renforcement du contrôle citoyen (notation de l'administration, transparence de l'utilisation des budgets publics...)/Communication/Un Dialogue social apaisé
- Un renouveau du service public :
 - Une administration moderne et performante
 - 21 à 24 ministères. Rationalisation de l'administration.
 - Développement de l'administration numérique (E-gouvernement. Identifiant unique pour chaque citoyen, numérisation des services de l'Etat)
 - Mise en place d'une culture de résultat dans la fonction publique (nomination à travers un processus concurrentiel, contrats d'objectifs et de performance pour tous les responsables, tableaux de bord, récompenses et sanctions)
 - Décentralisation (faire des communes de véritables leviers de développement)
 - Justice (Garantir la Justice pour tous)
 - Coopération et diplomatie

- Défense et sécurité

DEUXIEME AXE :Développement du capital humain et de la cohésion sociale

- Un système d'éducation et de formation rénové
 - Développement équilibré de l'éducation de base avec l'objectif de la scolarisation pour tous (Une école obligatoire jusqu'à 15 ans),
 - Le développement de la formation professionnalisante (Une formation véritablement orientée emploi, Partenariats États-Écoles-Entreprises, gouvernance de type privée)
 - Des pôles d'excellence universitaires.
- Un accès généralisé à la santé et à la prévoyance
 - La gouvernance hospitalière publique
 - Vers la Couverture Sociale Universelle
 - Une carte équilibrée des services hospitaliers et des plateaux techniques
- Une jeunesse et une culture actives et vibrantes
 - Emploi des Jeunes
 - Jeunesse et service civique
 - Culture et sport
- Une société solidaire
 - Accompagnement renforcé des femmes dans leurs responsabilités économiques et familiales
 - Protection des droits fondamentaux des femmes, des mineurs et des personnes handicapées ; mesures ciblées contre la pauvreté, l'extrême pauvreté et la réduction des inégalités (mécanismes de soutien aux personnes les plus vulnérables : éradication de la mendicité, bourses familiales, personnes handicapées, personnes âgées ...) ; atteinte des Objectifs de Développement Durables ;
 - Prise en compte de la contribution de la diaspora au développement du Sénégal.

TROISIEME AXE :Accélération du développement économique et de la création d'emplois

- **Bâtir un écosystème national compétitif**
 - Une gestion durable du capital naturel
 - Un Plan National d'Affectation du Territoire
 - Des règles d'aménagement durable des écosystèmes
 - Des règles de recyclage des ressources et une maîtrise des externalités négatives sur l'environnement
 - Une valorisation efficace des actifs du patrimoine naturel (gestion du foncier, biodiversité)
 - Une urbanisation positive
 - Une planification et un développement urbain maîtrisé
 - Des services collectifs de qualité : Habitat, Santé, Éducation, transports....
 - Un réseau national d'infrastructures compétitif et connecté aux marchés régionaux et mondiaux
 - Réseau autoroutier et ferroviaire connecté aux marchés régionaux

- Réseau maritime et aérien connecté aux marchés régionaux et mondiaux (à un coût compétitif, positionnement sur l'axe Asie Amérique)
- Vers l'autosuffisance et l'inclusivité énergétique
- Une connectivité nationale haut débit
- La promotion de l'entrepreneuriat, des PME et du secteur privé
 - Accompagner la structuration du secteur informel
 - Un nouveau statut pour la PME
 - Structurer la filière Cuir
 - Structurer la filière Textile Habillement
 - Structurer la filière Bois/Menuiserie
 - Structurer la filière Métal et matériaux de construction
 - Structurer la filière Transformation de productions agricoles
 - Structurer la filière Réparation de voitures /Entretien mécanique
 - Accompagner les porteurs de projet et promouvoir l'entrepreneuriat social
 - Offrir un environnement des affaires sécurisé, favorable à la compétitivité, à l'émergence de champions nationaux et aux consommateurs.
- Des services supports compétitifs
 - Les services financiers /microcrédit (un système financier diversifié et inclusif)
 - Les services de transport / logistique
 - La distribution
 - Les fournisseurs d'infrastructures et de facteurs :
 - Le Btp,
 - Les télécommunications,
 - L'Énergie (un mix de production compétitif)
- **Développer des filières « moteurs de croissance » et des champions nationaux.**
 - L'agriculture, la pêche et l'élevage
 - L'industrie agro-alimentaire
 - L'économie numérique
 - Le tourisme
 - Mode et luxe (confection africaine, maroquinerie, orfèvrerie).

QUATRIEME AXE : Une démarche nouvelle pour une transformation structurelle de l'économie.

- **Une économie orientée vers les priorités**
 - Une réforme fiscale et du système des taxes ;
 - Régulation de la concurrence, et promotion d'un système de marché ouvert et moderne protégeant le consommateur ;
 - Développement des pme de recyclage et de préservation de l'environnement ;

CINQUIEME AXE : Le Projet Phare :11« Le Corridor Central » ou « Projet du Grand Lion » ?

- Création d'un nouveau corridor économique intégrateur de régions et intégrant le Sénégal à l'UEMOA (développement des territoires le long du corridor selon leurs atouts et avantages comparatifs) ;
- Développement intégré de la zone minière partagée du sud-est (Sénégal, Guinée, Mali) ;
- Élargissement et connexion des espaces d'économie bleue.

Abdoul MBAYE

Président de l'Alliance pour la Citoyenneté et le Travail